



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
ESCAUDAIN

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023  
CONVOCAION EN DATE DU 11 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N°03/06/2023



Présidence : Monsieur SALIGOT Bruno, Maire d'Escaudain, Président du C.C.A.S.

Nombre d'Administrateurs en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre d'excusés : 5

Nombre d'absents : 1

Membres présents : Mesdames TRIoux Annick, BUISINE Muriel, DHENAIN-LOCQUENEUX Paulette, GALAND Mélanie, TROIA Laure ;  
Messieurs SALIGOT Bruno, BREEM Hervé, CLOET Geoffrey, GIL Eugène, PALYGA Michel et SENECHAL Arnaud.

Membres excusés : Mesdames BONHOMME Yvette, GRATTEPANCHE - JANICKI Céline, PARYS Jeanne-Aimée, STIEVENARD Karine et Monsieur ADIMI Karim.

Membres absents : Madame PLAYE Maryse.

**OBJET : BUDGET CCAS - SAAD 2023 -DECISION MODIFICATIVE N°1**

Vu le Budget Primitif 2023 voté le 13 Avril 2023 ; délibération n°09/03/23

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des régularisations comptables en section de fonctionnement budgétaire ;

Vu le projet de décision modificative prenant en compte ces régularisations et notamment :

**En section de fonctionnement :**

SECTION BUDGETAIRE		DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Groupe 2 –Chapitre 012 – article 64111	20000	
	Groupe 2 –Chapitre 012 – article 64131	21000	
	Groupe 1 – Chapitre 017 – article 73324111		41000

**Après délibération, le Conseil d'administration**

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 au budget 2023, selon les équilibres suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	0 €	0 €
Section de fonctionnement	41 000 €	41 000 €
TOTAL	41 000 €	41 000 €

Délibération adoptée à l'unanimité par Mesdames TRIOUX Annick, BUISINE Muriel, DHENAIN-LOCQUENEUX Paulette, GALAND Mélanie, TROIA Laure ;  
Messieurs SALIGOT Bruno, BREEM Hervé, CLOET Geoffrey, GIL Eugène, PALYGA Michel et SENECHAL Arnaud.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE  
Date de réception en Sous-Préfecture 19/12/2023  
Date d'affichage 19/12/2023  
Date de Notification 19/12/2023

Bruno SALIGOT

Maire  
Président du C.C.A.S.



Bruno SALIGOT  
Maire d'Escaudain  
Président du C.C.A.S.